

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**BUDGET MORNEAU : CONFIRMATION DU MAINTIEN DES ACTIONS ACCRÉDITIVES**

L'AEMQ satisfaite des mesures proposées dans le budget

**Rouyn-Noranda, le 23 mars 2017** – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue l'initiative du gouvernement de mettre en place des conditions favorisant le développement de l'exploration minière. Nous sommes rassurés que le gouvernement soutienne le développement la filière minérale québécoise avec l'annonce effectuée par le ministre des Finances du Canada, Bill Morneau, visant à prolonger d'une année le crédit d'impôt de l'exploration minière en faveur des détenteurs d'actions accréditatives, soit jusqu'au 31 mars 2018. Ce crédit d'impôt aide les petites sociétés d'exploration minière à mobiliser les capitaux dont elles ont besoin pour développer leurs projets.

« L'AEMQ supporte toutes les démarches visant l'appui de nos sociétés d'exploration, ce qui leur permet d'investir dans la recherche et le développement et de contribuer à la découverte de nouveaux gisements. Nous accueillons favorablement le soutien du gouvernement fédéral qui appuie l'exploration des substances minérales essentielles au développement du Québec et de ses régions ressources » a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Les principales mesures annoncées dans ce budget concernant l'exploration minière :

- Prolongation d'une année du crédit d'impôt concernant l'exploration minière;
- Support aux entreprises en ce qui a trait à l'innovation;
- Investissement dans la formation de la main-d'œuvre;
- Encourager les technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles;
- Investissement pour le transport propre avec la banque d'infrastructures;
- Soutenir la recherche-développement qui porte sur les énergies propres.

Les PME d'exploration sont les découvreurs des métaux nécessaires aux énergies dites vertes. Les projets de terres rares, de lithium, de vanadium, pour ne nommer que les plus connus, sont essentiels au développement de ces technologies. Par ces annonces, le gouvernement fédéral supporte la découverte des futurs gisements, mais également l'innovation, qui contribueront au Canada de demain en permettant le développement d'une filière intégrée assurant l'approvisionnement essentielle au développement des technologies vertes. En mettant l'accent sur l'élaboration de méthodes et technologies novatrices et propres, nous posons les fondations des mines de demain.

Pour maintenir le dynamisme de notre industrie, afin qu'elle demeure une source d'emplois et de possibilités pour les générations à venir, il faut également investir dans la formation de la main-d'œuvre. Ainsi on s'assure qu'au moment de l'accélération des activités, lors d'un cycle minier haussier, les demandes d'une main-d'œuvre spécialisée et formée aux nouvelles technologies, essentielles au développement de la filière minérale et de sa contribution aux régions ressources, seront comblées.

« Nous soutenons les annonces effectuées, tant du point de vue fiscal que les investissements dans la main-d'œuvre, l'innovation et les énergies propres. Cependant, nous souhaitons, lors des prochaines années, que les incitatifs fiscaux (actions accréditatives) puissent être renouvelés sur une plus longue période. Cela aiderait grandement les entreprises à prévoir plus facilement le développement des projets d'exploration qui s'effectue sur plusieurs années», a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

#### **À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUEBEC (AEMQ)**

L'AEMQ EST UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE REPRESENTANT LES INTERVENANTS CEUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLORATION MINIERE AU QUEBEC. FONDÉE EN 1975, L'ASSOCIATION A COMME MISSION DE PROMOUVOIR L'EXPLORATION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES MINERALES DU QUEBEC ET LEUR CONTRIBUTION ESSENTIELLE A L'ECONOMIE QUEBECOISE. ELLE RASSEMBLE 1200 MEMBRES INDIVIDUELS (PROSPECTEURS, GEOLOGUES, GEOPHYSICIENS, COURTIER, FISCALISTES, AVOCATS, ETC.) ET 225 MEMBRES CORPORATIFS ISSUS DE LA FILIERE MINERALE QUEBECOISE (SOCIETES JUNIORS ET MAJEURES D'EXPLORATION MINIERE, SOCIETES D'EXPLOITATION, FIRMES D'INGENIEURS-CONSEILS EN GEOLOGIE, GEOPHYSIQUE, ENTREPRISES DE FORAGES, SOCIETES DE SERVICES, EQUIPEMENTIERS, ETC.). ELLE EST DIRIGEE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE QUINZE PERSONNES ISSUES DES DIFFERENTES COMPOSANTES DE L'EXPLORATION MINIERE. L'ASSOCIATION ORGANISE ANNUELLEMENT XPLOR, UN CONGRES QUI RASSEMBLE LA FILIERE MINERALE QUEBECOISE A MONTREAL LES 18 ET 19 OCTOBRE 2017.

— 30 —

#### **SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :**

VALERIE FILLION  
DIRECTRICE GENERALE  
819 762-1599 POSTE 224  
DG@AEMQ.ORG